



## **Journée technique „Vélos – Piétons – Marquages“ du 22 Avril 2004 à Fribourg**

Résumé de l'exposé de Niklaus Schranz, responsable du secteur Vélo, Office fédéral des routes

### **Plan directeur de la mobilité douce (PDMD) – état du dossier et perspectives**

#### **Récapitulation des résultats de la consultation**

La nouvelle approche fondamentale des trois piliers du transport des personnes - TIM, MD, TP – est approuvée par quelque 150 participants, la stratégie de base du plan directeur par environ 140 sur un total de 179. Une vingtaine d'avis s'opposent à la place faite à la MD. Les principes directeurs et la suite des opérations ont recueilli approximativement 130 réponses favorables et 20 défavorables. Seul l'encouragement de la MD dans le cadre du trafic d'agglomération rencontre un écho positif auprès d'une partie des opposants.

Le plan directeur (plus précisément les questions fondamentales et les principes) a reçu le soutien, notamment, d'une majorité des services fédéraux, de 22 cantons, du PSS, des Verts, du PEV, du PDC (partiellement), de l'Union des villes suisses, de l'Association des communes suisses, des villes d'une certaine ampleur, des services cantonaux et municipaux de la police ainsi que d'une majorité des organisations nationales. Les partisans estiment qu'il est nécessaire d'éclaircir ou de réexaminer surtout les questions du financement, la compatibilité avec la RPT (modalités de la subsidiarité) ainsi que la prise en compte de l'espace rural, des usagers de la route les plus vulnérables et la qualité de l'habitat.

Au nombre des opposants figurent l'Administration fédérale des finances, 4 cantons (2 rejets nets et 2 indiquant une tendance), l'UDC et le PRD (majoritairement), l'ACS, la FRS, le TCS, l'ASTAG et Economiesuisse. Ils invoquent à titre d'arguments l'absence partielle de base constitutionnelle, l'incompatibilité avec la RPT et la modestie de la part de la MD aux prestations de transport.

#### **Suite des opérations**

- Les objections formulées et les modifications proposées dans le cadre de la consultation peuvent être largement prises en compte dans la version définitive du plan directeur.
- Nombre de revendications de la MD sont mises en œuvre non pas par le biais du plan directeur, mais directement à travers d'autres projets fédéraux tels que les programmes d'agglomération, le plan sectoriel des transports ou la politique de sécurité routière. L'idée d'un programme d'incitation autonome pour la MD est abandonnée.
- Il est prévu que la version définitive du plan directeur, comprenant une vision, une stratégie de base et 11 stratégies partielles (anciennement principes directeurs) soit arrêtée en 2004 par le DETEC. Le Conseil fédéral s'y référera pour élaborer un bref rapport qu'il adressera au Parlement en guise de réponse au postulat Aeschbacher. La liste des mesures constituera un outil de travail séparé, interne à l'OFROU, qui le mettra en œuvre en conséquence, au gré des possibilités juridiques, humaines et financières.

La documentation complète de la consultation sera disponible dès juin 2004 sur le site Internet [www.mobilite-douce.ch](http://www.mobilite-douce.ch).